

N/REF : 12/03/2026 15H50 C:264384 I:35415
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 12/03/2026 a 15H50

AUB NEYRPIC

**9 AVENUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES**

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 FRACHON SMH NEYRPIC - RESTAURANT AU BUREAU - DIRECTEUR 07 69 51
57 56 ALAHTA@LHRGROUPE.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE POMPAGE NETTOYAGE BAG

Donneur d'ordre : Mr JM. CHAVANT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/03/2026 A 7H00
POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC A GRAISSE.
POMPAGE DU LOCAL OU SE TROUVE LES BACS A GRAISSE.
POUR LE NETTOYAGE PRÉVOIR DÉGRAISSANT SURPUISSANT ET GRANDE QUANTITÉ
D'EAU.
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.0 a 5km	1	363,74	363,74
1,00	Ff M3 de graisse traitement	1	165,00	165,00

TOTAL H.T.	528,74
T.V.A. a 20,00%	105,74
TOTAL T.T.C.En EURO	634,48

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN